

PROCHAINE SESSION 2,5 jours :

- 21 et 22 octobre et 11 décembre 2024

- ou 6 et 7 mars et 16 avril

17 h

Délai d'accès minimum 15 jours avant date de démarrage selon nos conditions générales de vente

« Professionnaliser la pratique ASEM »

Objectifs et attendus à l'issue de la formation :

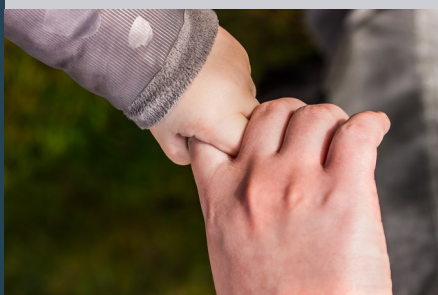
- Identifier les missions et les activités confiées à l'ASEM dans une classe maternelle,
- Travailler en équipe avec un enseignant en respectant les missions de chacun et se situer dans l'équipe pédagogique (interventions, rôle, relation, communication)
- Connaître les protocoles d'hygiène et de sécurité-
- Identifier les besoins de l'enfant, acquérir des bases sur les étapes de développement physique et psychologique des enfants (3 à 6 ans)
- Gérer l'agressivité ou le refus des consignes par les jeunes enfants- Connaître les techniques d'animation d'atelier, d'accueil et de loisirs

>>> VALIDATION

Attestation de suivi de formation délivrée en fin de parcours

>>> AUTRE FORMATION

- L'autisme et les troubles envahissants du développement



Ref: interne FORMATION PROFESSIONNALISER LA PRATIQUA ASEM 14H 2024 LGAM 30092024 V1. Cette version annule et remplace toutes les précédentes.

VIVARAIS FORMATION

111 av. du 8 mai 1945 | **TOURNON-SUR-RHÔNE** (07)

www.vivaraiss-formation.com

LOCAUX ACCESSIBLES AUX PERSONNES PORTEUSES DE HANDICAP SENSORIEL OU MOTEUR

Association loi 1901 immatriculée sous le numéro SIRET : 38881118400026
Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 82070016507 auprès du préfet de région
Auvergne-Rhône-Alpes. Ce n'est pas un agrément (art. L.6352-12 et L.6353,13 du code du travail).

CONTACTEZ-NOUS AU 04 75 07 14 50



Référente pédagogique :

Fabienne PENEL >>> fabienne.penel@cneap.fr

Référente administrative :

Gislaine ENTRESSANGLE >>> gislaine.entressangle@cneap.fr



vivaraiss@cneap.fr



Information sur nos formations BTSA - BP REA - CAP et DE AES

REUNIONS EN VISIO : 19 FEVRIER - 21 MAI /PORTES OUVERTES : 18 JANV - 22 MARS - 12 AVRIL - 25 juin

Professionaliser la pratique ASEM

CONTENU DE LA FORMATION

17 h

JOUR 1

- Le cadre de travail de l'ASEM
- Se situer au sein de la communauté éducative, les rôles des différents membres de la communauté éducative, l'OGEC, l'organisation du travail, l'évaluation de l'ASEM.
- Les missions de l'ASEM : fonction éducative, d'aide pédagogique et d'entretien des locaux et du matériel ;
- Compétences et qualités développées.
- Le cadre réglementaire au quotidien
- Les protocoles d'hygiène et de sécurité, la réglementation.
- ASEM et Enseignant : des rôles complémentaires autour de l'enfant

7 h

JOUR 2

- Les besoins fondamentaux et les rythmes de l'enfant
- Quelques points de repère sur le développement de l'enfant, au regard des temps forts de la journée (sieste et temps calme).
- Animer une activité adaptée à l'âge des enfants et au temps d'activité : comprendre la notion d'objectif lié au développement
- Les fondamentaux de l'animation ; méthodologie.
- La posture de l'ASEM auprès des enfants : un observateur privilégié ; Autorité, écoute et réponse aux besoins de sécurité, de communication : Etudes de cas / jeux de rôles
- Accompagner les activités d'apprentissage, réagir aux difficultés de comportements, accueillir les enfants avec des besoins éducatifs spécifiques.

7 h

JOUR 3

- Analyse de la pratique

3 h

>>> PUBLIC VISE

- Salarié en poste dans un établissement scolaire (Compréhension et intégration des consignes écrites et orales énoncées en français laissés à l'appréciation de l'employeur)
- Toute personne désirant travailler avec des enfants : ASEM, auxiliaire de service, agent de service des classes maternelles, aide maternelle

>>> ACCÈS À LA FORMATION

- Etude du dossier d'inscription

>>> LES + DE LA FORMATION

- Transmission de savoirs théoriques,
- Débats - Jeux de rôles - Exercices pratiques – transpositions de situations

>>> MODALITÉS DE FORMATION

- **Prochaines sessions de 17h:**
 - les 21, 22 octobre et 11 décembre 2024
 - les 6, 7 mars et 16 avril 2025
- **Effectif minimum : 8 stagiaires**
- **Moyens d'encadrement :** formation placée sous la responsabilité d'un formateur titulaire d'un diplôme du secteur médico-social de niveau 7. Vivarais Formation satisfait aux obligations légales et réglementaires de déclaration préalable
- **Pour les stagiaires ,**
 - ⇒ **Le coût horaire de la formation est de 19€**
 - ⇒ **Financement**
 - OPCO
 - Employeur
 - Personnel